

La REM a pris ses quartiers à Faulquemont.



Après une campagne courte mais intense, j'ai été abasourdi au regard de ces résultats. Faulquemont a battu un record historique en faisant plus que la moyenne nationale d'abstentionnistes (2196 abstentions. Moyenne nationale 55,25%, Faulquemont 60,60%). Pourtant, notre campagne de porte à porte intensive, de très bons retours, un programme choisi avec les habitants, nous donnaient largement favorables.

Avec l'annonce gouvernementale, la veille, suite à la crise du coronavirus, nous nous attendions à un bouleversement des données. Stratégie remarquable du gouvernement, cette annonce de fermeture des lieux non obligatoires aurait pu être faite bien avant ou le lendemain des élections. Car si le 2^e tour apparaissait dès le lendemain comme véritable danger sanitaire, il en était de même pour ce premier tour, des signes d'alarme étaient donnés bien en amont. Il était inutile d'appliquer la loi Macron du « *en même temps* » traduit ici on ferme tout en même temps on laisse les élections.

Bien sûr la cause principale est cette annonce la veille des élections n'incitant pas au déplacement pour voter, mais n'oublions pas les procurations, les promesses faites à certains *.

Alors que nous avons été les seuls à avoir annulé nos réunions publiques par principe de précaution, BIANCHIN et son équipe ont bénéficié de ce même principe grâce aux abstentionnistes. Le résultat étant ce qu'il est les faulquinois vont devoir faire avec.

Notre équipe refusait qu'un parti politique fasse son lit dans notre commune, aujourd'hui c'est chose faite. BIANCHIN a intégré plusieurs membres actifs de cette mouvance au sein de son équipe. Une copie d'un sms le déclarait d'ailleurs « macroncompatible ». Déterminé à gagner à n'importe quel prix, BIANCHIN n'a pas hésité à faire rentrer LREM au sein du DUF, Faulquemont ayant 10 sièges au sein de cette entité.

« **Promesses de chantiers : Une entreprise d'électricité s'est vantée d'obtenir, après les élections, tous les travaux électriques de la commune ; une entreprise de TP a reçu la même promesse.*

***Promesses de services négociés** : des particuliers se sont vus promettre la réalisation de travaux par la commune.*

***Promesses de vente de terrains** : Des particuliers, encore, se sont vus promettre des terrains, la modification du Plan local d'Urbanisme à leur avantage, l'agrandissement de la parcelle convoitée ...*

Bien évidemment, nous produirons le moment venu les preuves de nos affirmations. Nous avons plusieurs courriers et témoignages écrits, tous ont été déposés chez un huissier et indiqués dans un courrier adressé au tribunal.

En attendant, nous allons porter une attention particulière à la réalisation de ces promesses. A la lecture de cette publication, j'en connais qui vont être déçus, j'en connais un qui va encore dire « *Ce n'est pas de ma faute* ».

Pour ma part, pour l'honneur, je n'ai jamais cédé aux promesses, ni fait des promesses que je n'aurai pas été en mesure de tenir, certainement en raison d'un mode de vie et d'une morale acquise auprès de tiers.

Patrick BONNET